



Délibération du Conseil Communautaire

Le mardi 15 avril 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Montagrier sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 09 avril 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	46	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux -Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye -Clément Lemerancier -Géry Denis -Gilles Mercier -Nicolas Platon -Catherine Bezac Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Philippe Chotard – Romain Perruchaud – Christophe Gontier – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Priça Mortier – Pierre Janailac – Julie Bordet – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	2	Bruno Beuque pour la commune de Bouteilles Saint Sébastien Frédéric Queyret pour la commune de Saint André de Double
Titulaires absents	12	Jean-Pierre Prigul – Christine Berthé -Lisa Boyer -Alfred Gonnard - Joël Constant – Bruno Limerat – Christophe Rossard -Pierre Guigné – Philippe Dubourg – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand -Edwige Badel
Procurations	7	Jean-Pierre Prigul à Allain Tricoire Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Bruno Limerat à Daniel Bonnefond Philippe Dubourg à Jean-Pierre Prunier Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Denis Ferrand à Pierre Janailac Edwige Badel à Julie Bordet

DELIBERATION N° 2025 /64 : (Code Nomenclature /7.10)

DATE : 15 AVRIL 2025

RAPPORTEUR : Jean-Pierre Chaumette

OBJET : Modification de la délibération 2024/77 portant sur les tarifs 2025 des régies de l'OTI, de la MDD, du site des tourbières de Vendoire et de la sous régie de l'OTI au Centre Sport Nature

Dans le cadre de la commercialisation des nouveaux sacs à dos du Petit Explorateur permettant la découverte de nouveaux sites naturels en 2025 (l'agro-verger à Allemans, le village de gîtes de Beauclair à Douchapt, la zone humide à Lisle, l'agro-verger Sous les vignes à Ribérac, l'agro-verger des Rebeyrolles à Villetoueix), tout en pouvant à nouveau découvrir les sites valorisés en 2024 (la Mison de la Dronne à Montagrier, le site des tourbières à Vendoire, le Moulin à vent à La-Tour-Blanche, les pelouses sèches à Saint-Victor, le Lavoir du Gau à Saint-Vincent-de-Connezac, Le Grand étang à la Jemaye-Ponteyraud) , il appartient de fixer tarif applicable à la vente.

En effet, ces sacs à dos ont été choisis au regard de critères environnementaux, afin d'être en cohérence avec la politique de la collectivité en matière de développement durable.

Ces nouveaux sacs sont réalisés avec des matériaux recyclés et les objets intégrés sont en bois.

Il est proposé de fixer le prix du sac à dos du Petit Explorateur à 20 euros TTC.

Le conseil communautaire, à l'unanimité autorise, cette nouvelle tarification.

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 55

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Publié le 30-04-2025

**Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet**

**Le secrétaire de séance
du 15 avril 2025
Yves Mahaud**



Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT

Le 17/04/2025 08:05:38